

**Assemblée générale**

Distr. générale  
21 octobre 2003  
Français  
Original: anglais

**Cinquante-huitième session**

Point 39 a) de l'ordre du jour

**Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique :  
progrès de la mise en oeuvre et appui international****Lettre datée du 20 octobre 2003, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent du Japon  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la Déclaration du dixième anniversaire de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, adoptée par la Conférence ministérielle à l'issue de la troisième Conférence (TICAD III), qui a réuni à Tokyo, du 29 septembre au 1er octobre 2003, les délégués de 89 pays, dont 50 pays africains, et de 47 organisations régionales, internationales et non gouvernementales (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 39 a) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur extraordinaire  
et plénipotentiaire,  
Représentant permanent du Japon  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Koichi **Haraguchi**



**Annexe à la lettre datée du 20 octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du dixième anniversaire de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD)**

Nous, participants de la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD III), tenue à Tokyo du 29 septembre au 1er octobre 2003, ayant examiné le bilan de 10 années d'action de la TICAD et ayant débattu des futures orientations de ce processus à la lumière des derniers événements survenus en Afrique et sur la scène internationale, déclarons ce qui suit :

**I. Les nouveaux défis du développement de l'Afrique**

Nous rappelons que le processus de la TICAD a été lancé en 1993, à une époque où, la fin de la guerre froide aidant, la communauté internationale commençait à se désintéresser de l'Afrique. Pendant 10 ans, il a défendu avec constance une vision afrocentrée de l'avenir de l'Afrique en aidant les pays africains à prendre les commandes de leurs programmes de développement et en revitalisant les partenariats internationaux pour appuyer ces programmes. Ces deux principes de base du processus de la TICAD, auxquels se sont largement ralliés non seulement les pays africains mais aussi la communauté internationale tout entière, ont été de puissants éléments de mobilisation en faveur du développement de l'Afrique dans des instances internationales telles que l'ONU ou le G-8.

Dans les années 80 et 90, les dirigeants africains avaient déjà affiché leur volonté politique de démontrer que les Africains pouvaient prendre en main le développement de l'Afrique, à travers des initiatives telles que le Plan d'action de Lagos ou la création de la Communauté économique de l'Afrique. À l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, ils se sont donné les moyens de leurs ambitions en créant l'Union africaine (UA) – qui succédait à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) – et en adoptant le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en tant que programme de l'UA. La communauté internationale a salué l'événement et s'est engagée à appuyer solidement l'objectif de développement durable en l'inscrivant dans les objectifs du Millénaire pour le développement, le Plan d'action pour les pays les moins avancés, le Consensus de Monterrey, le Plan d'action du G-8 pour l'Afrique et le Plan de mise en oeuvre du Sommet mondial pour le développement durable. L'impulsion ainsi donnée en Afrique et sur la scène mondiale s'est muée en un processus dialectique d'initiative africaine et de partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale. Maintenant que cette dynamique internationale ouvre la perspective d'un tournant critique pour le développement de l'Afrique, la TICAD va relever avec le NEPAD le défi de la *Vision africaine*, par laquelle « l'Afrique fera sien le XXI<sup>e</sup> siècle » en exploitant pleinement ses abondantes ressources naturelles et humaines dans une optique de développement autosuffisant et durable, et pourra profiter des bienfaits du commerce, de l'industrie et de l'investissement en s'intégrant dans l'économie mondiale.

Nous, participants de la TICAD III, réaffirmons ici notre attachement aux principes de base du processus de la TICAD et notre adhésion politique à l'objectif de développement de l'Afrique en ce dixième anniversaire de la Conférence. Nous pensons que la présente « Déclaration du dixième anniversaire de la TICAD » marque une nouvelle étape importante sur la voie du développement de l'Afrique au XXI<sup>e</sup> siècle.

## **II. Bilan du processus de la TICAD**

Nous considérons que le processus de la TICAD n'est pas une simple série de conférences mais plutôt un continuum évolutif. Les conférences ont fait émerger un consensus général sur la notion de développement et sur les priorités de l'Afrique en matière de développement, avec la Déclaration de Tokyo et le Plan d'action de Tokyo, adoptés à TICAD I (1993) et TICAD II (1998) respectivement. L'effet d'entraînement du processus de la TICAD a par ailleurs permis de traduire les principes et les priorités de la Conférence en projets concrets dans des domaines tels que la mise en valeur des ressources humaines et le développement des infrastructures socioéconomiques. Les efforts constants déployés dans le cadre du processus pendant 10 ans n'ont cessé de contribuer au développement de l'Afrique en ouvrant des perspectives originales et de nouveaux domaines de partenariat. Ces 10 années d'effort ont abouti à un certain nombre de réussites, dont les plus marquantes sont décrites ci-après.

### *1. Sensibilisation aux défis futurs de l'Afrique*

Nous rappelons que chaque conférence de la TICAD a contribué à maintenir l'attention de la communauté internationale sur la question du développement de l'Afrique à des moments où l'actualité internationale risquait de l'en détourner. La TICAD I a été convoquée en 1993, juste après la fin de la guerre froide; la tenue de la TICAD II, en 1998, a coïncidé avec la crise financière asiatique; la réunion ministérielle de la TICAD en 2001 s'est tenue immédiatement après les attentats terroristes du 11 septembre contre les États-Unis. Dans ces périodes critiques, le processus de la TICAD et d'autres initiatives régionales et internationales ont maintenu les projecteurs sur le développement de l'Afrique et ont plaidé pour que cette question figure à l'ordre du jour d'un certain nombre de réunions internationales, dont la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement, les Sommets du G-8, le Sommet mondial pour le développement durable et le troisième Forum mondial de l'eau. La coopération internationale concertée qui s'est dès lors instaurée dans des instances telles que l'ONU et le G-8 est venue soutenir la volonté africaine incarnée par le NEPAD et l'UA. Le processus de la TICAD a donc été un important élément de sensibilisation aux défis futurs de l'Afrique; son dixième anniversaire arrive à un moment où les conditions du développement sont plus favorables que jamais, aussi bien en Afrique qu'en dehors du continent. Nous notons toutefois avec regret l'absence ou quasi-absence de progrès du programme de Doha pour le développement lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún. La création d'un système commercial international équitable reste un défi majeur pour le développement de l'Afrique.

### *2. Le développement par l'initiative africaine et les partenariats*

Le processus de la TICAD a constamment défendu l'idée que le développement de l'Afrique passait par la maîtrise africaine des projets et par la

multiplication des partenariats internationaux. Ces principes ont trouvé un large écho dans la communauté internationale, y compris auprès des pays africains. Ainsi, le NEPAD privilégie tout autant que la TICAD l'idée que les Africains doivent être les architectes de leur destin et que les défis prioritaires de l'Afrique sont la paix et la gouvernance, la mise en valeur des ressources humaines, le développement des infrastructures, de l'agriculture et du secteur privé. Le NEPAD s'inscrit tout à fait dans l'esprit du processus de la TICAD, qu'il considère comme un appui essentiel pour relever les défis du développement de l'Afrique. C'est donc tout naturellement que les deux initiatives se complètent et se renforcent mutuellement.

### 3. *Expansion des partenariats de développement*

La TICAD est un cadre international unique qui bénéficie de la participation active d'acteurs de développement très divers – pays africains, organisations régionales africaines, pays asiatiques, pays partenaires et organisations internationales, mais aussi secteur privé et organisations de la société civile telles que les ONG. Cette vaste coalition élargit les partenariats de développement, enrichit les idées et accroît les ressources pour le développement de l'Afrique. Il faut souligner que le processus de la TICAD a eu l'immense mérite de mettre en exergue la coopération Sud-Sud, notamment la coopération Asie-Afrique mettant à profit l'expérience réussie des pays asiatiques en matière de développement économique. L'énorme potentiel de cette coopération est illustré entre autres par le projet NERICA (Nouveau riz pour l'Afrique : nouvelle variété de riz obtenue par croisement de variétés asiatiques et africaines) et par la participation du secteur privé au resserrement des liens économiques entre les deux continents, en particulier par le commerce et l'investissement. La démarche de la TICAD a fait apparaître des moyens nouveaux pour faire face aux difficultés que connaît l'Afrique, et elle a par là même diversifié et dynamisé le processus de développement de tout le continent. Il est donc crucial que les pays d'Asie soutiennent plus activement la mise en oeuvre du NEPAD à travers le processus de la TICAD.

## III. **Les futures orientations du processus de la TICAD**

Nous, participants de la TICAD III, notons avec satisfaction que le processus de la TICAD a facilité la synchronisation de l'effort de développement de l'Afrique et de l'appui de ses partenaires, en d'autres termes qu'il a favorisé l'initiative africaine appuyée par des partenariats internationaux, et qu'il a permis de mobiliser les ressources des uns et des autres au service d'une cause commune. Il a ainsi contribué à renforcer l'initiative africaine et les partenariats dans le sens d'une solidarité authentique qui pourra se traduire par une coopération élargie et pluridimensionnelle au développement de l'Afrique. L'Afrique a maintenant fourni un puissant véhicule, le NEPAD, pour accélérer le mouvement. Le processus de la TICAD lui donne ses deux roues – l'initiative africaine et les partenariats; son moteur sera la solidarité entre l'Afrique et ses partenaires de développement, et son carburant les ressources venues du monde entier. Par ailleurs, à travers les concertations de haut niveau de la TICAD, les pays africains et leurs partenaires de développement retrouvent les idées et les principes directeurs qui sous-tendent la coopération au développement de l'Afrique et qui pourraient servir de boussole pour le développement futur de l'Afrique. Réaffirmant l'adhésion internationale aux principes directeurs existants, notamment à ceux qui figurent dans la Déclaration de Tokyo de 1993 et le Plan d'action de Tokyo de 1998, nous, participants de la

TICAD III, confirmons que le développement de l'Afrique doit garder le cap sur les objectifs suivants :

1. *Leadership et participation citoyenne au processus de développement*

Pour devenir l'architecte de son développement, l'Afrique a impérativement besoin de dirigeants capables d'exercer un leadership solide et éclairé. L'autre élément, tout aussi indispensable, est l'adhésion des Africains à l'esprit du NEPAD et leur participation au processus de développement – dont ils sont les premiers bénéficiaires. Mais le défi du développement équilibré et durable de l'Afrique – un développement qui profite véritablement aux peuples africains eux-mêmes – est trop formidable pour s'accommoder d'une démarche monovalente. Le meilleur angle d'approche consiste à associer deux processus fonctionnant en synergie : l'action de développement pilotée par des États forts, responsables et démocratiques, et le développement parti de la base sous l'impulsion de populations disposant de véritables moyens d'action. Il est primordial que les peuples et leurs dirigeants adhèrent à des valeurs communes et travaillent ensemble à la réalisation de leurs objectifs de développement. Cette volonté nationale étayée par un État fort et par la participation citoyenne est un gage de développement réussi et durable.

2. *Paix et bonne gouvernance*

Nous notons avec satisfaction les progrès de la paix et de la sécurité dans certaines régions d'Afrique, réalisés grâce aux efforts des Africains eux-mêmes avec l'appui de la communauté internationale. Mais les pays africains doivent s'employer à consolider ces acquis et à mettre un terme aux conflits qui ravagent encore le continent afin que les États puissent consacrer toute leur énergie et leurs ressources à la croissance économique et au développement durable. Les conflits sont un obstacle majeur sur la voie du développement, non seulement parce qu'ils épuisent les États belligérants et gaspillent les ressources des nations et des peuples, mais aussi parce que leurs séquelles – réfugiés et déplacés, mines terrestres, prolifération des armes légères – sont souvent des facteurs de nouveaux troubles. Le fait qu'un certain nombre d'organisations régionales et de pays africains jouent maintenant un rôle de premier plan dans la prévention et le règlement des conflits régionaux est un signe encourageant, mais la consolidation de la paix, y compris par le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants, le retour des réfugiés et déplacés et le déminage, appellent encore un large appui de la part de la communauté internationale, ainsi que des mesures énergiques pour lutter contre la prolifération illicite et le trafic d'armes légères. Pour éviter la résurgence des conflits, il faut traiter le mal à la racine et asseoir l'effort progressif de relèvement économique et social sur la bonne gouvernance – et par conséquent la démocratisation et des politiques macroéconomiques appropriées. S'il appartient aux Africains eux-mêmes de piloter le processus de développement, les partenaires internationaux ont un rôle primordial consistant à fournir une assistance diversifiée et intégrée aux pays et aux peuples africains qui ne peuvent prendre leur développement en main à cause d'un conflit.

3. *Sécurité des personnes*

La sécurité des États, condition *sine qua non* du développement de l'Afrique, n'est pas forcément synonyme de vie meilleure pour les Africains. C'est pourquoi il est impératif de protéger les peuples d'Afrique contre tout ce qui menace leur

survie, leur dignité et leurs moyens d'existence; il faut que chaque Africain, notamment les femmes, les enfants et les autres personnes vulnérables, ait la possibilité de faire sienne et de modeler l'édification de sa communauté et de son pays. Cette protection et ce pouvoir des citoyens sont les deux principes de base de la notion de sécurité humaine. La Déclaration du Millénaire en 2000, puis le rapport de la Commission de la sécurité humaine en 2003, ont mis le doigt sur les graves problèmes auxquels restent confrontés les Africains – pauvreté, faim, maladies infectieuses et singulièrement épidémie de VIH/sida, manque d'instruction – et qui démontrent que l'Afrique est le continent où la sécurité des personnes est la moins bien assurée. Le processus de la TICAD attache donc la plus haute importance à la notion de sécurité humaine dans le but de sortir les Africains de l'adversité, de leur ouvrir des perspectives de paix et d'espoir, de les intégrer dans le processus de développement.

#### 4. *Respect des différences, de la diversité et de l'identité*

Pour être véritablement maîtresse de son développement, l'Afrique doit en fixer elle-même les objectifs. La confiance et l'estime de soi que confèrent la connaissance intime et le respect de l'histoire des cultures de l'Afrique comme berceau de l'humanité est le principal moteur de ce développement afrocentré. La communauté internationale devrait reconnaître le génie propre, l'identité et la diversité culturelles et historiques de l'Afrique, mais aussi comprendre que ces éléments sont indispensables à son développement. C'est cette approche, que l'on retrouve dans le NEPAD, qui aidera les Africains à devenir véritablement les artisans de leur destin. Nous encourageons la communauté internationale à l'appuyer et à l'incorporer dans ses politiques de coopération au développement pour l'Afrique.

### **IV. Un nouveau partenariat : respect et confiance mutuels**

Nous, participants de la TICAD III, reconnaissons que les obstacles rencontrés par l'Afrique sur la voie du développement appellent de façon pressante des réponses globales que l'Afrique elle-même et ses partenaires devront trouver au XXI<sup>e</sup> siècle. L'un des buts ultimes du processus de la TICAD est de forger des liens de solidarité entre l'Afrique et le reste de la communauté internationale, dans le respect de l'initiative africaine et dans un esprit de partenariat, car le développement du continent exige des efforts concertés de la part des pays africains eux-mêmes et de leurs partenaires de développement. L'Afrique doit choisir sa propre voie pour parvenir à l'autosuffisance économique et au développement durable, puis la suivre avec assurance et fierté. La communauté internationale doit quant à elle faire confiance aux choix des pays africains, les respecter, et fournir en temps voulu une assistance substantielle pour aider l'Afrique à faire le meilleur usage de ses ressources, pour renforcer les initiatives en cours visant à promouvoir l'accès aux marchés et le commerce équitable, afin d'appuyer les efforts déployés par les pays africains pour prendre pied solidement sur les marchés internationaux. Il importe également d'augmenter l'APD et de promouvoir l'investissement direct étranger.

Nous rappelons que l'Union africaine a déclaré qu'investir dans les enfants aujourd'hui, c'était assurer la paix, la stabilité, la sécurité, la démocratie et le développement durable de demain, et que l'un des objectifs du NEPAD est de donner à chaque enfant africain émacié l'espoir que le XXI<sup>e</sup> siècle sera celui de l'Afrique. Fidèles aux principes de respect et de confiance mutuels, nous,

représentants de l'Afrique et de ses partenaires de développement, allons maintenant faire un nouveau pas pour remplir le coeur des enfants d'Afrique d'espoir et non de désespoir, dans un monde de paix et non d'instabilité. Ce pas décisif doit être fait par tous les chefs d'État, mais aussi par chacune et chacun d'entre nous, dans toute l'Afrique et dans le monde entier. Nous sommes fermement convaincus que ce geste, s'il est accompli avec détermination et une foi partagée, conduira l'Afrique vers un avenir brillant et prometteur.

Nous, participants de la troisième Conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique, saluons avec fierté les réussites du processus de Tokyo, mais nous engageons également à appuyer la prise en main du destin de l'Afrique par les Africains, et notamment la mise en oeuvre du NEPAD, en travaillant avec l'Afrique pour relever les nouveaux défis qui sont devant nous.

Tokyo, le 1er octobre 2003

---